

**INFORMATION DES CONSEILS DE SURVEILLANCE AUX ASSOCIES
DES DE LA RESIDENCE DU GOLF**

Mesdames, Messieurs,

POINT TRES IMPORTANT !

Chaque année, nous atteignons péniblement un quorum de 1/3 des associés.

Bien insuffisant !

Merci de prendre le temps de retourner votre vote par correspondance ou votre pouvoir afin de montrer votre intérêt pour le travail que nous effectuons pour vous.

1 – GERANCE : Clubhotel-Multivacances (CHMV)

• **COMPTES 2022/2023 :**

A la suite de la vérification des comptes effectuée à Annecy en décembre 2023 et la réunion de vos conseils de surveillance de janvier 2024, nous avons obtenu toutes les clarifications demandées et validé les comptes présentés.

Nous avons décidé il y a 2 ans avec la gérance de normaliser la présentation du bilan en apurant rapidement les comptes des gros débiteurs dont la dette est irrécouvrable en utilisant une part des excédents conservés sur les derniers exercices à cet effet.

La situation est donc maintenant assainie pour GOLF 1 et GOLF 2.

Nous avons essayé d'anticiper au mieux l'augmentation des budgets eau et électricité mais les comptes sont faussés par un remboursement erroné d'électricité pour GOLF 2 (qui fera l'objet d'un rappel) et avons une certaine inquiétude sur les dépenses de l'exercice actuel du fait d'un retard de la gérance pour la renégociation des contrats.

Aussi préférons-nous **conserver les excédents** pour faire face à d'éventuelles mauvaises surprises ; ils serviront le cas échéant à augmenter l'enveloppe prévue pour l'amélioration des appartements..

• **GERANCE**

Si notre nouveau gérant a pu prendre ses marques au sein du groupe, il n'en demeure pas moins que notre gestion s'effectue par à-coups et la convention d'honoraires n'est pas appliquée comme nous le souhaiterions.

C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à renouveler pour un an seulement cette convention et que nous ne souhaitons pas voter le quitus à la gérance.

- **RESIDENCE :**

Pour sa part, le conseil de surveillance est resté particulièrement attentif à l'entretien de la résidence et au suivi des décisions prises concernant les améliorations (éclairage des salles de bains, plaques vitrocéramiques, télévision, rideaux de douche, test de radiateurs plus performants et économes, etc...). Nous étudions actuellement le remplacement des moquettes et housses de banquettes dans les séjours ainsi que de quelques revêtements des entrées et salles de bains.

-

2 – COPROPRIETE : GSI/FONCIA

Nous avons une fois de plus changé d'interlocuteur en cours d'exercice car notre syndic GSI a été racheté par FONCIA. Une année sans rien ! Sans travaux d'entretien, sans nouveau règlement de copropriété, sans nouvelles de la procédure concernant la terrasse. Un changement de syndic est prévu en juin.

3 – PERIODES HORS-STATUTS : rappel !

Les périodes hors-statuts font l'objet de la mise en location de nos studios par CHMV mais vous bénéficiez d'un tarif spécial « associé » (un studio maximum par période d'associé. Pas de priorité). contact : reservation-clubhotel@groupepvcp.com

Adressez à compter du 1^{er} septembre votre demande de réservation accompagnée du chèque correspondant au : Service des Mandats – Clubhotel Multivacances – L'Artois – Espace Pont de Flandre – 11 rue de Cambrai – 75947 PARIS CEDEX 19.

Claude GEHIN

Président du Conseil de surveillance
de la **SCI Résidence du GOLF 1**

Jacques BONTE

Président du Conseil de Surveillance
de la **SCI Résidence du GOLF 2**

Rappel : Site internet administré pour vous par J. Bonte : www.meribelgolf.fr

Les pages réservées aux associés sont accessibles avec le mot de passe : **mgmulti**

Vous pouvez également nous faire part de vos remarques et suggestions à l'adresse : meribel.golf@gmail.com

Pensez également à vous inscrire sur l'annuaire des associés afin de faciliter vos contacts entre associés.